

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Emploi, qualification et revenus du travail »

Réunion du 17 septembre 2012

Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

- Enquête sur la situation professionnelle des personnes nées à l'étranger et leurs descendants (Module complémentaire à l'enquête Emploi 2014).....[2](#)

Enquête sur la situation professionnelle des personnes nées à l'étranger et leurs descendants - Module complémentaire à l'enquête Emploi 2014

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur la situation professionnelle des personnes nées à l'étranger et leurs descendants. Il s'agit d'un module complémentaire à l'enquête Emploi 2014.

2. Service producteur

Insee, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS), Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité (DERA), division Emploi.

3. Service réalisant la collecte

Le maître d'œuvre est la division Emploi de l'Insee, en lien avec l'Unité des Méthodes Statistiques (UMS). La collecte est décentralisée dans les Divisions Enquêtes auprès des Ménages (DEM) des directions régionales de l'Insee.

4. Historique de l'enquête

Le précédent module complémentaire à l'enquête Emploi traitant de la situation professionnelle des personnes nées à l'étranger a eu lieu en 2008. L'enquête européenne avait alors été complétée par des questions portant sur le dernier pays de résidence avant la migration, les compétences linguistiques et le sentiment de discrimination à l'embauche et au quotidien dans le travail.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête de 2008 a donné lieu à un *Insee Première* (n°1262, 2009) et à une publication du DSED (SSM Immigration) : *Infos Migrations* (n°37, 2012). Les données de cette enquête ont également été utilisées pour le futur *Insee Références* sur les immigrés et les descendants d'immigrés (octobre 2012).

En outre, un rapport a été réalisé par Eurostat (*Migrants in Europe - A statistical portrait of the first and second generation*, 2011) portant sur les résultats des modules complémentaires aux enquêtes sur les Forces de Travail Européennes de 2008.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

La nécessité de disposer d'informations sur les personnes immigrées et leur insertion dans les pays d'accueil a été soulignée à plusieurs reprises par le Conseil européen (en juin 2003 à Thessalonique, en novembre 2004 à La Haye et en décembre 2009 à Stockholm). L'Europe est en effet confrontée à une mobilité croissante des personnes et, à l'avenir, au vieillissement et à la diminution de sa population active, dont l'immigration pourrait limiter les effets.

L'objectif du module complémentaire à l'enquête Emploi 2014 au niveau européen est le même que pour l'enquête de 2008, à savoir de fournir des informations sur l'intégration actuelle des personnes nées à l'étranger et de leurs enfants sur le marché du travail français, ainsi que sur les facteurs déterminant la qualité de cette insertion. En particulier, les objectifs sont :

- d'identifier le mieux possible les personnes nées à l'étranger et leurs enfants ;
- de décrire leur situation sur le marché du travail ;
- d'analyser certains facteurs qui sont susceptibles d'affecter l'intégration sur le marché du travail de ces personnes : motivations de l'installation sur le territoire français, compétences linguistiques, reconnaissance des diplômes, etc.

Par rapport à l'enquête européenne de 2008, l'enquête européenne de 2014 introduit notamment le thème de l'inadéquation entre l'emploi et les qualifications.

L'enquête européenne sera complétée par des questions portant sur :

- la reconnaissance des qualifications ;

- les compétences linguistiques (actuellement et lors de l'arrivée en France) ;
- le sentiment de discrimination à l'embauche et lors de la recherche d'emploi ;
- le premier emploi occupé après l'arrivée en France (date d'obtention et adéquation avec les qualifications) ;
- la participation au système éducatif national et le sentiment d'avoir été suffisamment renseigné ou non sur les débouchés professionnels des études suivies, ou sur l'existence de certaines filières.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le module complémentaire devrait être encadré soit par un *ESS Agreement*, soit par un règlement communautaire.

En même temps que l'*ESS Agreement* décrivant la liste des variables, Eurostat propose un modèle de questionnaire pour implémenter ces variables et une transcodification permettant de passer des questions du questionnaire aux variables de l'*ESS Agreement*.

La France, comme les autres États membres, pourra éventuellement enrichir le questionnaire européen de quelques questions susceptibles d'intéresser les partenaires institutionnels et les partenaires sociaux.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Cette enquête complémentaire permettra une analyse complémentaire à celle de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) sur la situation des immigrés et de leurs descendants sur le marché du travail. En effet, par rapprochement avec les variables de l'enquête Emploi, elle permettra une étude très fine de l'insertion professionnelle, tandis que TeO aborde un spectre de thèmes plus large.

Par rapport à l'enquête Elipa (Enquête Longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants) du DSED (trois vagues en 2010, 2011 et 2013), elle s'inscrit dans une approche rétrospective (décrire *ex post* l'intégration) et porte sur l'ensemble des personnes nées à l'étranger mais aussi de leurs descendants.

Elle permettra enfin de situer la France dans l'ensemble des pays européens, à partir d'indicateurs communs harmonisés.

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'un module complémentaire à l'enquête Emploi 2014.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont des ménages et à l'intérieur de ces ménages, les personnes âgées de 15 à 64 ans au moment de l'enquête. La plupart des questions ne seront posées qu'aux personnes nées à l'étranger ainsi qu'à leurs descendants.

11. Champ de l'enquête

Il s'agit des ménages ordinaires (résidences principales).

12. Champ géographique de l'enquête

France entière (métropole et Dom).

13. Bases de sondage, échantillonnage

Cette enquête sera réalisée auprès des ménages interrogés pour la sixième et dernière fois à l'enquête Emploi (logements du sixième sortant), dans la limite de deux individus par ménage. La méthode d'échantillonnage aura pour but d'interroger le maximum de personnes nées à l'étranger et de descendants de personnes nées à l'étranger présents dans le sixième sortant, et de sous-représenter les personnes nées en France de parents nés en France, par exemple en n'interrogeant que les personnes nées au cours des 6 premiers jours du mois dans cette catégorie. La taille de l'échantillon répondant serait alors d'environ 18 000, dont 6 000 personnes nées à l'étranger, 5 000 descendants et 7 000 personnes nées en France de parents nés en France. Dans les Dom, la méthode d'échantillonnage sera probablement spécifique en raison du faible nombre de personnes nées à l'étranger dans ces départements.

14. Mode de collecte

Les modalités de collecte sont les mêmes que pour l'enquête Emploi. Elle est réalisée en face-à-face (Capi). La réponse indirecte par « proxy » n'est autorisée que de manière très restrictive : en cas d'absence de longue durée ou d'injoignabilité de l'enquêté après plusieurs essais de contact, ou si l'état de santé de la personne ne lui permet pas de répondre seul.

15. Date et périodicité de la collecte

La collecte aura lieu en continu, tout au long de l'année 2014.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

La durée de l'interrogation du module complémentaire devrait être de 15 minutes au maximum, mais devrait être en moyenne beaucoup plus faible, la plupart des questions n'étant posées qu'aux personnes nées à l'étranger et à leurs descendants. Le caractère obligatoire sera demandé au comité du label. L'enquête devrait sauf avis contraire faire l'objet d'une déclaration normale auprès de la Cnil.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi...

La partie européenne du questionnaire (11 variables définies par un *ESS Agreement*) a été préparée dans le cadre d'une « task force », à laquelle l'Insee et le DSED (SSM Immigration) ont participé. La France a également testé une première version du questionnaire européen. La version française du questionnaire européen est élaborée par l'Insee et le DSED, qui auront également la responsabilité de la conception du questionnaire enrichi ; une concertation avec des partenaires institutionnels et des partenaires sociaux sera organisée à l'automne. La Dares, la Drees, l'Ined, le HCI et l'OCDE seront notamment contactés.

18. Exploitation et diffusion des résultats

L'envoi des données à Eurostat (11 variables et pondérations) se fera au plus tard le 31 mars 2015.

Le fichier national de l'enquête sera mis à disposition des chercheurs qui en feront la demande, par l'intermédiaire du Centre Maurice Halbwachs.

Les premiers résultats seront publiés sous la forme d'un *Insee Première* et d'un *Infos migrations* vers fin 2015.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Préparation de l'enquête :

2 cadres A à l'Insee (un CPOS, chef de projet d'organisation statistique, et un chargé d'études de la division Emploi) et 1 cadre A au DSED.

10 enquêteurs en région - 200 questionnaires pour le test papier + 200 questionnaires pour le test Capi.

Coûts estimés des 2 tests (y compris formation des enquêteurs) : 21 000 euros TTC

Collecte : de janvier 2014 à janvier 2015 - 650 enquêteurs - environ 18 000 questionnaires

Coûts estimés de la collecte (y compris formation des enquêteurs) : 320 000 euros TTC

Traitement informatique : 1 cadre B de l'équipe maintenance de l'enquête Emploi + 1 cadre B Capi

Exploitation des premiers résultats : un chargé d'études de la division Emploi) et 1 cadre A au DSED.

Une demande de subvention sera faite auprès d'Eurostat.